

GUIDE D'ENTRETIEN DES PNEUS, GARANTIE LIMITÉE

Pneus d'automobiles



Pneus de camionnettes



Pneus de secours temporaire



Pneus spéciaux de remorques (ST)



GARANTIE POUR LES PNEUS D'AUTOMOBILES, DE CAMIONNETTES, LES PNEUS DE SECOURS TEMPORAIRES ET LES PNEUS SPÉCIAUX DE REMORQUES (À L'EXCLUSION DES PNEUS RADIAUX DE CAMIONNETTES GOODYEARMD UNISTEELMD)

ADMISSIBILITÉ

Vous pouvez bénéficier des avantages de cette garantie limitée si vous répondez à tous les critères suivants:

- Vous êtes le propriétaire ou l'agent autorisé du propriétaire de nouveaux pneus Goodyear ou Kelly pour automobiles, camionnettes (y compris les pneus métriques commerciaux européens de type C), roues de secours temporaires ou pneus spéciaux Goodyear pour remorques.
- Vos pneus portent les numéros d'identification fixés par le ministère des Transports.
- Vos pneus ont été utilisés uniquement sur le véhicule sur lequel ils ont été installés à l'origine, conformément aux recommandations du constructeur du véhicule ou de Goodyear.
- Vous avez acheté vos pneus le ou après le 1 juin 2026.

Les pneus pour camionnettes sont définis comme tous les pneus identifiés par la désignation « LT » inscrite sur le flanc, par exemple LT245/75R16.

Les pneus spéciaux pour remorques sont définis comme tous les pneus identifiés par la désignation « ST » sur le flanc, par exemple ST235/80R16.

CE QUI EST COUVERT ET PENDANT COMBIEN DE TEMPS REEMPLACEMENT GRATUIT

Tout pneu radial neuf Goodyear ou Kelly pour automobile ou camionnette, ou tout pneu spécial neuf Goodyear pour remorques (ST), couvert par la présente police, mis hors service en raison d'une condition couverte par la garantie pendant les premiers 2/32e po de la bande de roulement utilisable ou pendant les douze mois suivant la date d'achat, selon la première éventualité, sera remplacé par un pneu neuf Goodyear ou Kelly comparable de la même marque, sans frais, y compris les frais de montage et d'équilibrage. (En l'absence de preuve d'achat, la date de fabrication sera utilisée pour déterminer l'admissibilité).

TOUS LES AUTRES PNEUS D'AUTOMOBILES OU DE CAMIONNETTES

Tout pneu neuf Goodyear ou Kelly pour automobile ou camionnette, autre qu'un pneu radial pour automobile ou camionnette, mis hors service en raison d'un état couvert par la garantie pendant les premiers 1/32e po de la bande de roulement utilisable sera remplacé par un pneu neuf Goodyear ou Kelly de la même marque et comparable, sans frais, y compris le montage et l'équilibrage.

PNEUS DE SECOURS TEMPORAIRE

Tout pneu de secours temporaire Goodyear mis hors service en raison d'un état couvert par la garantie pendant les 50 premiers pourcentages d'usure de la bande de roulement (1/32e po) sera remplacé par un pneu de secours temporaire Goodyear neuf comparable, sans frais, y compris le montage.

AU PRORATA

Les pneus non admissibles au remplacement sans frais, mis hors service en raison d'un état couvert par la garantie, seront remplacés par des pneus neufs Goodyear ou Kelly de la même marque, au prorata, pendant une période maximale de six (6) ans à compter de la date d'achat du pneu neuf d'origine ou lorsque les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles (usé jusqu'à 2/32e po), selon la première éventualité. (Sans preuve d'achat, la date de fabrication sera utilisée pour déterminer l'admissibilité).

COMMENT SONT CALCULÉS LES FRAIS AU PRORATA?

Le prix de remplacement du pneu sera calculé en multipliant le prix de vente au détail annoncé au moment de l'ajustement par le pourcentage de la bande de roulement d'origine utilisable qui a été usée. Vous payez le montage et l'équilibrage, ainsi qu'un montant égal à la taxe d'accise fédérale (F.E.T. - É.-U. uniquement) en vigueur et à toute autre taxe applicable et autres frais imposés par le gouvernement.

EXEMPLE: Si, à l'origine, la bande de roulement utilisable de votre pneu défectueux mesurait 8/32e po et qu'il ne reste plus que 4/32e po de la bande de roulement utilisable, vous en avez usé 50 %. Vous devez donc payer 50 % du prix de vente au détail annoncé pour un pneu comparable.

En outre, vous devez payer un montant égal à la totalité de la taxe fédérale d'accise (F.E.T.) en vigueur (É.-U. seulement) ou à toute autre taxe applicable et aux autres frais imposés par le gouvernement pour le nouveau pneu de remplacement comparable au moment de l'ajustement. Si le prix du nouveau pneu comparable est de 130 \$, le coût pour vous sera de 65 \$ plus la F.E.T. (É.-U. seulement) et toutes les autres taxes applicables et les frais exigés par le gouvernement.

QU'EST-CE QU'UN PNEU COMPARABLE?

Un pneu neuf Goodyear ou Kelly « comparable » est un pneu de la même marque, et soit de la même gamme ou, si le pneu est indisponible, de la même marque, de la même construction de base et des mêmes caractéristiques de rendement, mais avec une configuration différente des flancs ou de la bande de roulement. Si un pneu plus cher est accepté en remplacement, la différence de prix sera facturée en sus. Tout pneu de remplacement fourni dans le cadre de la présente garantie sera couvert par la garantie en vigueur au moment du remplacement.

DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Un pneu a atteint sa durée de vie utile originale et la couverture de la présente garantie limitée prend fin lorsque les témoins d'usure de la bande de roulement deviennent visibles (usé jusqu'à 2/32e po) ou six (6) ans après la date d'achat du pneu neuf, selon la première éventualité. (En l'absence de preuve d'achat, la date de fabrication sera utilisée pour déterminer l'admissibilité).

LIMITATIONS

La présente garantie limitée n'est en vigueur qu'au Canada et aux É.-U.

GARANTIE LIMITÉE SUR LA DURÉE DE VIE DE LA BANDE DE ROULEMENT DE GOODYEAR ET KELLY

En plus des dispositions de la garantie limitée pour les états couverts par la garantie, tout pneu de remplacement Goodyear ou Kelly neuf énuméré ci-dessous est garanti contre l'usure de la bande de roulement selon le tableau suivant pendant six (6) ans ou le kilométrage indiqué, selon la première éventualité :

PNEUS GOODYEAR	MI	KM
Assurance® All-Season	65,000	105,000
Assurance Fuel Max®	65,000	105,000
Assurance^{CS} Fuel Max®	65,000	105,000
Assurance MaxLife® 2	85,000	140,000
Assurance MaxLife®	85,000	140,000
Assurance WeatherReady® 2	60,000	95,000
Assurance ComfortDrive®	65,000	105,000
Eagle Exhilarate®	45,000	75,000
Eagle® F1 All-Season*	45,000	75,000
Eagle® F1 Asymmetric 6***	30,000	50,000
Eagle® F1 Asymmetric All-Season* (Excluding RunOnFlat & SoundComfort Technology)	45,000	75,000
Eagle® Sport All-Season** (Excluding RunOnFlat & SoundComfort Technology)	50,000	80,000
ElectricDrive™ 2	45,000	75,000
Vector® 4Seasons Gen-3 (X/Y Speed Rated)	35,000	55,000
Vector® 4Seasons Gen-3 (T/H/V Speed Rated)	40,000	65,000
Wrangler® ElectricDrive™ AT	50,000	80,000
Fortera® HL	60,000	95,000
Wrangler® All-Terrain Adventure with Kevlar®	60,000	95,000
Wrangler DuraTrac® (Excludes LT Sizes)	50,000	80,000
Wrangler DuraTrac® RT	50,000	80,000
Wrangler Steadfast HT® (Excludes LT Sizes)	70,000	115,000
Wrangler Steadfast HT® (LT Sizes)	60,000	95,000
Wrangler Fortitude HT® (Excludes LT Sizes)	65,000	105,000
Wrangler Fortitude HT® (LT Sizes)	50,000	80,000
Wrangler Outbound™ AT (LT Sizes)	60,000	95,000
Wrangler Outbound™ AT (Excludes LT Sizes)	65,000	105,000
Wrangler SR-A® (Excludes LT Sizes)	50,000	80,000
Wrangler TrailRunner AT®	55,000	85,000
Wrangler® Workhorse® HT (Excludes C-Type Tires)	60,000	95,000

Wrangler® Workhorse® AT 2 (Excludes C-Type Tires)	55,000	90,000
Wrangler® Workhorse® AT (Excludes C-Type Tires)	50,000	80,000

*Pour les véhicules munis de pneus avant et arrière de dimensions différentes, les pneus arrière ont une durée de vie garantie de 37 500 kilomètres/22 500 milles.

**Pour les véhicules munis de pneus avant et arrière de dimensions différentes, les pneus arrière ont une durée de vie garantie de 40 000 kilomètres/25 000 milles.

***Pour les véhicules munis de pneus avant et arrière de dimensions différentes, les pneus arrière ont une durée de vie garantie de 25 000 kilomètres/15 000 milles.

DuPontMC et KevlarMD sont des marques commerciales ou des marques déposées de E.I. du Pont de Nemours et compagnie.

KELLY TIRE	MI	KM
Edge Touring A/S	65,000	105,000
Edge Touring Plus	65,000	105,000
Edge AT™	50,000	80,000
Edge HT™ (P-Metric only)	60,000	95,000
Edge HT™ (LT sizes only)	50,000	80,000
Edge Sport	45,000	75,000
Safari® AT	55,000	90,000

COMMENT SERONT CALCULÉS LES FRAIS DE LA GARANTIE LIMITÉE SUR LA DURÉE DE VIE DE LA BANDE DE ROULEMENT?

Habitudes de conduite, état de la route, conditions de conduite et entretien du véhicule, voilà autant de facteurs qui contribuent à l'usure des pneus. S'ils n'atteignent pas les kilomètres/milles indiqués dans les tableaux de durée de vie de la bande de roulement et respectent tous les états de la garantie limitée de durée de vie de la bande de roulement, ils seront remplacés comme suit:

Si la bande de roulement s'use uniformément jusqu'aux témoins d'usure (jusqu'à 2/32e po) avant d'atteindre le kilométrage garanti, le pneu sera remplacé au prorata, à condition de présenter la facture originale indiquant le kilométrage du véhicule lorsque les pneus ont été installés à l'origine.

EXEMPLE: Si votre pneu porte une garantie limitée de 130 000 kilomètres (80 000 milles) sur la durée de vie de la bande de roulement et qu'il parcourt 91 000 kilomètres (56 000 milles) avant d'être usé (jusqu'à 2/32e po), il sera remplacé pour 70 % du prix de vente annoncé d'un pneu comparable au moment de l'ajustement. Si le prix du nouveau pneu comparable est de 130 \$, le coût pour vous sera de 91 \$, plus tous les frais supplémentaires comme le montage, l'équilibrage et toutes les autres taxes applicables et les frais imposés par le gouvernement.

La garantie limitée sur la durée de vie de la bande de roulement ne s'applique que si vous êtes l'acheteur d'origine et que les pneus ont été utilisés uniquement sur le véhicule sur lequel ils ont été installés à l'origine, conformément aux recommandations de Goodyear ou du constructeur du véhicule. Toutefois, la garantie limitée sur la durée de vie de la bande de roulement ne s'applique pas:

- Aux pneus utilisés dans des applications commerciales, y compris, mais sans s'y limiter, la police, les services de taxi, les comptes nationaux, les gouvernements et les ventes contractuelles.
- Aux pneus fournis en tant qu'équipement d'origine.
- Aux pneus installés sur un véhicule autre que celui sur lequel ils ont été installés à l'origine.
- Aux pneus qui, après avoir quitté l'usine de production, ont subi une modification quelconque de la bande de roulement, notamment par striage, coupage, rasage ou application d'un matériau quelconque sur la bande de roulement.

Vous devez conserver la facture d'achat originale du pneu (voir B, sous Obligations du propriétaire) pour bénéficier de la garantie limitée sur la durée de vie de la bande de roulement.

OBLIGATIONS du PROPRIÉTAIRE pour la garantie sur la durée de vie de la bande de roulement:

- Vous devez effectuer la permutation de vos pneus conformément aux schémas prescrits par le constructeur du véhicule ou par Goodyear.
- Lorsque vous faites une réclamation au titre de la présente garantie limitée, vous devez présenter la facture d'achat originale du pneu qui indique la description du pneu, le kilométrage et la date à laquelle le(s) pneu(s) a (ont) été installé(s).
- Vous devez présenter le pneu à ajuster à un détaillant Goodyear ou Kelly. Tout pneu remplacé à la suite d'un ajustement devient la propriété de Goodyear Canada inc. ou de The Goodyear Tire & Rubber Company.
- Vous devez payer toutes les autres taxes applicables et les frais imposés par le gouvernement pour tout service supplémentaire que vous commandez au moment de l'ajustement concernant toute activité nécessitant un montage, un démontage ou un équilibrage.
- Aucune réclamation ne sera acceptée si elle n'est pas présentée sur un formulaire de réclamation Goodyear (fourni par un détaillant Goodyear ou Kelly) dûment complété et où vous, le propriétaire, ou votre agent agréé avez apporté le pneu pour qu'il soit ajusté.

GARANTIE DE SATISFACTION GOODYEAR DE 60 JOURS

Nous voulons que vous soyez satisfait à 100 % de vos pneus Goodyear admissibles énumérés ci-dessous. C'est pourquoi nous vous offrons une garantie de satisfaction de 60 jours. Vous aurez jusqu'à 60 jours pour décider si vous voulez garder vos pneus Goodyear ou les échanger contre un autre jeu de pneus Goodyear, Cooper, Kelly ou Mastercraft. Certaines conditions et limitations s'appliquent.*

Gammes de pneus Goodyear admissibles:

- Assurance ComfortDrive®
- Assurance WeatherReady® 2
- Assurance MaxLife® 2
- Assurance MaxLife®
- Eagle Exhilarate®
- Eagle® F1 All-Season
- Eagle® F1 SuperCar® 3
- Eagle® F1 Asymmetric All-Season
- Eagle® F1 Asymmetric 6
- Eagle® F1 Asymmetric 5
- Eagle® F1 Asymmetric 3
- Eagle® Sport All-Season
- ElectricDrive™ 2
- Vector® 4Seasons Gen-3
- Wrangler® ElectricDrive™ AT
- Wrangler® All-Terrain Adventure with Kevlar®
- Wrangler Boulder MT
- Wrangler DuraTrac®
- Wrangler DuraTrac® RT
- Wrangler Outbound™ AT
- Wrangler® Workhorse® AT 2
- Wrangler® Workhorse® AT
- Wrangler® Workhorse® HT
- Wrangler Steadfast HT®
- WinterCommand® Ultra
- Ultra Grip® Performance +
- Ultra Grip® Performance + SUV
- Ultra Grip® 9 +

GARANTIE DE SATISFACTION KELLY DE 45 JOURS

Nous voulons que vous soyez satisfait à 100 % de vos pneus Kelly admissibles énumérés ci-dessous. C'est pourquoi nous vous offrons une garantie de satisfaction de 45 jours. Vous aurez jusqu'à 45 jours pour décider si vous voulez garder vos pneus Kelly ou les échanger contre un autre jeu de pneus Goodyear, Cooper, Kelly ou Mastercraft. Certaines conditions et limitations s'appliquent.*

Gammes de pneus Kelly admissibles:

- KELLY Edge AT®
- KELLY Edge® HT
- KELLY Edge® MT
- KELLY Edge Touring A/S
- KELLY Edge Touring Plus

- **KELLY Edge Sport**
- **KELLY Safari MT**
- **KELLY Safari® AT**

***Limitations et exigences relatives aux pneus bénéficiant de la garantie de satisfaction de 60/45 jours:**

- La garantie de satisfaction de 60/45 jours ne s'applique pas aux pneus endommagés en raison d'une mauvaise utilisation, d'un accident de la route, de problèmes mécaniques liés au véhicule, d'une utilisation dans le cadre d'activités liées à la course ou de compétition.
- Les pneus usés au-delà des premiers 2/32e po de la bande de roulement ou les pneus retirés du véhicule d'origine sont exclus de cette période d'essai et les échanges ne s'appliquent pas.
- Si l'échange se fait pour un pneu plus cher, le client paie la différence (y compris la taxe de vente). En revanche, si l'échange se fait pour un pneu moins cher, on doit rembourser la différence au client. Le montage et l'équilibrage sont inclus.
- L'échange se fait contre un autre pneu Goodyear, Cooper, Kelly ou Mastercraft.
- Seuls les pneus achetés à l'origine sont couverts. Les pneus de remplacement ne sont pas couverts par la garantie de satisfaction 60/45 jours.
- Le client doit retourner là où les pneus ont été vendus pour procéder à l'échange.
- Le client doit présenter le reçu de vente original.

CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE

La présente garantie ne couvre pas ce qui suit:

- Les pneus présentés en raison de plaintes de perturbation de la conduite et dont la profondeur de la bande de roulement dépasse les premiers deux trente-deuxièmes de pouce (2/32e po), ou les pneus présentés en raison de perturbations de la conduite dues à des jantes endommagées ou à tout autre état mécanique du véhicule.
- Goodyear ne garantit pas et n'accorde aucun crédit lors d'une transaction d'ajustement pour tout type de matériau ajouté à un pneu (par exemple, produits de remplissage, scellant, substances d'équilibrage) après que le pneu a quitté l'usine de production Goodyear, et ne procédera à aucun ajustement si la défaillance du pneu est due à l'ajout d'un tel matériau.
- Une usure irrégulière ou des dommages dus à l'état mécanique du véhicule, à un gonflage incorrect, à une surcharge, à un patinage à grande vitesse, à un abus, à une mauvaise utilisation, à de la négligence, à la course, à l'usage de chaînes, à un montage ou un démontage inadéquat, à une réparation incorrecte, à un accident, à une collision ou à un incendie.
- Risques routiers (y compris, mais sans s'y limiter, crevaisons, coupures, accrocs, ruptures dues à des chocs, etc.).
- Tout pneu qui, après avoir quitté une usine de production Goodyear, a été intentionnellement modifié pour en changer

l'apparence (par exemple, une incrustation blanche sur un pneu noir ou recreusé).

- Tout pneu présentant des craquelures dues aux conditions atmosphériques et acheté plus de quatre (4) ans avant la demande d'ajustement ou, si la date d'achat ne peut être vérifiée, fabriqué plus de quatre ans avant ladite demande.
- Pneu de secours temporaire utilisé sur les véhicules de course et sur les véhicules de promenade dans des utilisations spéciales comme une poursuite de la police.
- Tout pneu radial Unisteel pour camionnettes à vocation commerciale.
- Tout pneu mis hors service en raison d'une réparation mal faite.
- Craquelures superficielles causées par les conditions atmosphériques.
- Système de surveillance de la basse pression des pneus - consultez la garantie du constructeur du véhicule.
- Les pneus d'été ultra haute performance ne sont pas recommandés durant l'hiver, et les craquelures de la bande de roulement ou de l'épaulement de ces pneus résultant d'un usage en hiver ne seront pas couvertes par notre garantie.
- Les pneus avec la Technologie SoundComfort, Noise Shield et Silent Core (aussi connu comme Réduction de Bruit), (Mousse dans les pneus) avec des dommages à la mousse due à la procédure de démontage/montage.

QUELS SONT VOS DROITS LÉGAUX?

Goodyear n'autorise aucun représentant ou détaillant à faire, en son nom, quelque représentation, promesse ou entente qui ne soit pas conforme aux présentes. Quelle que soit la qualité de fabrication d'un pneu, il peut avoir une défaillance ou devenir inutilisable à cause de circonstances indépendantes de la volonté du fabricant. En aucun cas, la présente garantie laisse entendre qu'un pneu ne peut faire défaut.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ : LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE LES GARANTIES ET DÉCLARATIONS QUI SUIVENT, QUE GOODYEAR DÉNIE PAR LES PRÉSENTES, TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET DÉCLARATIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. AUCUNE AUTRE GARANTIE N'EST DONNÉE ET AUCUNE AUTRE DÉCLARATION N'EST FAITE PAR GOODYEAR OU IMPLICITEMENT EN VERTU DE LA LOI.

LIMITATION DES DOMMAGES : EN AUCUN CAS ET EN AUCUNE CIRCONSTANCE GOODYEAR N'ENGAGE SA RESPONSABILITÉ ENVERS L'ACHETEUR À L'ÉGARD DES DOMMAGES-INTÉRÊTS INDIRECTS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, OU DES PERTES D'EXPLOITATION OU DES PERTES D'ACHALANDAGE OU DES DOMMAGES À LA RÉPUTATION, NOTAMMENT PUNITIFS OU AUTRES FRAIS (Y COMPRIS AU TITRE DU REMPLACEMENT DU MODE DE TRANSPORT), DES DÉPENSES OU DES PERTES DE QUELQUE NATURE. CERTAINS ÉTATS ET CERTAINES PROVINCES INTERDISENT L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DE SORTE QU'IL SE PEUT QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION QUI PRÉCÈDE

NE S'APPLIQUE PAS À VOUS.

La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'une province ou d'un état à l'autre.

COMMENT OBTENIR UN AJUSTEMENT?

- Vous devez présenter le pneu faisant l'objet d'un ajustement chez un détaillant Goodyear ou Kelly agréé. Tout pneu remplacé à la suite d'un ajustement devient la propriété de Goodyear Canada inc. ou de The Goodyear Tire & Rubber Company.
- Vous devez payer les taxes et tous les services supplémentaires que vous commandez au moment de l'ajustement, ainsi que tout autre service qui pourrait être propre à vous, comme le dispositif de surveillance de la pression des pneus.
- Vous devez présenter votre réclamation sur un formulaire approuvé fourni par un centre de service agréé Goodyear ou Kelly. Le formulaire doit être dûment rempli et signé là où vous, le propriétaire, ou votre agent agréé avez présenté le pneu pour qu'il soit ajusté.

Vous devez vous rendre chez un détaillant Goodyear ou Kelly agréé pour remplacer des pneus et tous les services de garantie.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ

Des dommages matériels, des blessures graves ou la mort même peuvent découler:

- **D'UNE DÉFAILLANCE DU PNEU CAUSÉE PAR UN GONFLEMENT INADÉQUAT, UNE SURCHARGE OU UN USAGE INAPPROPRIÉ.** Suivre les directives dans le guide du propriétaire ou sur la plaque-étiquette apposée sur le véhicule.
- **D'UNE DÉFAILLANCE DU PNEU CAUSÉE PAR UN IMPACT OU UN ENTRETIEN INADÉQUAT.** Un technicien qualifié devrait vérifier vos pneus à intervalles réguliers pour déceler des perforations ou des dommages causés par des impacts.
- **D'UNE DÉFAILLANCE DU PNEU À CAUSE DE RÉPARATIONS MAL EFFECTUÉES** Consultez les procédés de réparations la Rubber Manufacturers Association (RMA) au www.rma.org ou visitez le www.goodyear.ca pour connaître les procédés de réparation adéquats.
- **D'UNE EXPLOSION CAUSÉE PAR LE MONTAGE INCORRECT D'UN ENSEMBLE PNEU/JANTE.** Seules des personnes dûment formées doivent monter des pneus.
- **DU FAIT DE NE PAS TOUJOURS MONTER UN PNEU RADIAL SUR UNE JANTE APPROUVÉE.**
- **DU FAIT DE NE PAS DÉGONFLER TOTALEMENT UN MONTAGE SIMPLE OU JUMELÉ AVANT LE DÉMONTAGE.**
- **DU PATINAGE DES PNEUS.** Sur surfaces glissantes comme neige, la boue, la glace, etc., ne jamais faire patiner les pneus à plus de 55 km/h (35 mi/h) au compteur.
- **DU PATINAGE EXCESSIF DES ROUES,** ce qui peut également

causer la désintégration du pneu ou le bris de l'essieu.

⚠ AVERTISSEMENT La maîtrise, la traction, le confort de conduite et d'autres paramètres de performance du véhicule peuvent être affectés de manière significative par un changement de dimension ou de type de pneu. Avant de remplacer des pneus, consultez et suivez toujours le manuel du propriétaire du véhicule, car certains constructeurs interdisent de changer la dimension des pneus. Lorsque vous choisissez des pneus dont la dimension diffère de celle de l'équipement d'origine, assurez-vous : (1) que les pneus ont une capacité de charge adéquate selon la plaque signalétique du véhicule ; (2) que les pneus ont une pression de gonflage suffisante pour supporter cette charge ; (3) qu'il y a un dégagement adéquat entre le pneu et le véhicule. L'automobiliste doit être conscient qu'il doit toujours conduire prudemment et respecter le Code de la route. Évitez les virages soudains et brusques ou les changements de voie brusques. Le non-respect de l'un de ces points peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et provoquer un accident avec des blessures graves, voire mortelles.

GUIDE D'ENTRETIEN DES PNEUS

Le moyen le plus simple de garantir un rendement et un kilométrage satisfaisants de vos pneus Goodyear et Kelly est de les inspecter fréquemment (au moins une fois par mois) pour confirmer qu'ils sont correctement gonflés, que leur bande de roulement est uniforme et qu'ils ne présentent pas de dommages.

MAINTENIR UNE PRESSION DE GONFLAGE ADÉQUATE

Une pression de gonflage adéquate est essentielle pour optimiser le rendement des pneus, la sécurité et l'économie de carburant. Vérifiez la pression de gonflage au moins une fois par mois et avant les longs déplacements. Utilisez un manomètre précis. Vérifiez toujours la pression de gonflage lorsque les pneus sont froids (lorsque le véhicule a parcouru moins d'un kilomètre). Si vous devez vérifier la pression lorsque les pneus sont chauds, ajoutez quatre (4) psi (27 kPa) à la pression de gonflage à froid recommandée. Il est difficile de savoir si des pneus radiaux sont sous-gonflés simplement en les observant*.

En outre, lorsque vous conduisez un véhicule équipé de pneus radiaux, il est difficile de remarquer qu'un pneu est à plat ou presque, car la « sensation » du véhicule ne change pas de manière significative.

***Constater une perte d'air ou un sous-gonflage récurrent requiert toujours l'intervention d'un expert pour localiser la source de la fuite et le démontage du pneu pour savoir s'il est possible de le réparer. Pour éviter les blessures, n'essayez JAMAIS de regonfler un pneu qui a été considérablement sous-gonflé.**

Une perte d'air graduelle peut provenir de perforations, de coupures, de heurts contre les bordures de trottoir, d'impacts ou d'un talon partiellement défait de la jante. Parmi les causes de perte d'air liées au montage, on peut citer : (1) un talon mal assis sur la jante ; (2) une déchirure du talon causée par un équipement en raison

d'une lubrification insuffisante ou d'un réglage inadéquat. En cas de problème, il convient de remplacer le corps de la valve ou ses éléments en caoutchouc qui présentent des fuites. On doit remplacer ceux qui laissent l'air s'échapper et on doit les remplacer lorsque des problèmes sont détectés, et à chaque fois qu'on remplace les pneus.

Maintenez toujours la pression de gonflage au niveau que recommande le constructeur du véhicule, comme indiqué sur la plaque-étiquette, l'étiquette d'homologation du véhicule ou dans le manuel du propriétaire du véhicule.

Un gonflage insuffisant reste la principale cause de défaillance d'un pneu et peut entraîner de graves fissures, la séparation d'éléments ou l'éclatement du pneu. Il réduit la capacité de charge du pneu, entraîne une flexion excessive des flancs et augmente la résistance au roulement, ce qui provoque un échauffement et une détérioration mécanique. Le maintien d'une pression de gonflage adéquate est la mesure la plus importante que vous puissiez prendre pour favoriser la longévité de vos pneus et maximiser la durée de vie de la bande de roulement. En revanche, un gonflage excessif augmente la rigidité du pneu, ce qui peut détériorer la conduite et générer des vibrations indésirables. Le gonflage excessif augmente également les risques de dommages dus aux chocs.

NE SURCHARGEZ PAS LE VÉHICULE

Consultez le manuel du propriétaire pour connaître les charges maximales. Trop charger votre véhicule exerce une pression sur vos pneus et d'autres éléments critiques de celui-ci. Et peut entraîner une mauvaise tenue de route, augmenter la consommation de carburant et provoquer une défaillance des pneus. Charger exagérément vos pneus peut entraîner de graves fissures, une séparation des éléments ou causer leur rupture. Ne montez jamais sur votre véhicule des pneus neufs dont la capacité de charge est inférieure à celle indiquée sur la plaque signalétique du véhicule et n'oubliez pas qu'une largeur de jante optimale est importante pour une bonne répartition de la charge et un bon fonctionnement du pneu. La capacité de charge maximale indiquée sur les flancs des pneus P-métriques et métriques européens est réduite de 10 % lorsqu'ils sont utilisés sur une camionnette, un véhicule utilitaire ou une remorque. Ne montez jamais de pneus P-métriques européens ou P-métriques sur des camionnettes pour lesquelles des pneus de remplacement européens de type LT sont prévus.

NE FAITES PAS PATINER VOS PNEUS DE MANIÈRE EXAGÉRÉE

Évitez de faire tourner vos pneus de manière exagérée lorsque votre véhicule est enlisé dans la neige, la boue ou le sable, ou coincé dans la glace. Les forces centrifuges générées par un ensemble pneu/roue qui tourne librement peuvent provoquer une explosion soudaine du pneu, ce qui endommagerait le véhicule ou entraînerait des blessures graves pour vous ou un simple curieux. Ne dépassez jamais les 55 km/h (35 mi/h) au compteur. Effectuez un léger mouvement de balancier de l'arrière vers l'avant pour libérer votre véhicule afin qu'il puisse poursuivre sa route. Ne vous tenez jamais à proximité ou derrière un pneu qui tourne à grande vitesse ; par

exemple, lorsque vous essayez de pousser un véhicule enlisé ou lorsqu'on utilise une machine pour équilibrer les pneus sur le véhicule.

VÉRIFIEZ L'USURE DE VOS PNEUS

Mettez toujours vos pneus hors service lorsqu'ils atteignent une profondeur de bande de roulement résiduelle de 2/32e po. Tous les pneus neufs sont équipés de témoins d'usure qui se présentent sous la forme de traits lisses dans les rainures de la bande de roulement lorsqu'ils sont usés à 2/32e po. De nombreux accidents surviennent par temps pluvieux en raison des dérapages dus à des pneus lisses ou quasi lisses. Les pneus usés à l'extrême sont également plus sujets aux perforations.

VEILLEZ À CE QUE VOS PNEUS NE SOIENT PAS ENDOMMAGÉS

Il est important pour votre sécurité de vérifier fréquemment (au moins une fois par mois) si vos pneus présentent des signes de détérioration et s'ils sont en bon état. Si vous avez des doutes, demandez à votre détaillant de pneus de les inspecter. Les impacts, les pénétrations, les fissures, les noeuds, les gonflements ou la perte d'air nécessitent toujours le démontage du pneu et une inspection par un expert. N'effectuez jamais une réparation temporaire et n'utilisez jamais une chambre à air au lieu d'une réparation en bonne et due forme. Seules des personnes qualifiées peuvent réparer vos pneus.

BIEN RÉPARER VOS PNEUS

REMARQUE : Goodyear ne cautionne aucun processus d'inspection ou de réparation en particulier. Les réparations relèvent entièrement de la responsabilité du réparateur et la réparation doit être effectuée conformément aux procédures établies par l'association des fabricants de pneus américains (USTMA).

Alerte du dispositif de surveillance de la pression des pneus

Consultez le manuel du propriétaire de votre véhicule pour savoir ce qu'il faut faire si l'alarme du dispositif de surveillance de la pression des pneus se déclenche.

LE PNEU DE SECOURS (TEMPORAIRE)

Le pneu de secours (temporaire) est conçu, fabriqué et testé selon les normes d'ingénierie élevées établies par les principaux constructeurs automobiles nord-américains, et selon les normes de contrôle de la qualité propres à Goodyear. Il est conçu pour occuper un minimum de rangement tout en remplissant sa fonction en cas de besoin. Il est placé dans son espace de rangement, gonflé à 60 psi. Pour s'assurer qu'il est toujours prêt à servir, la pression d'air doit être vérifiée à intervalles réguliers.

Le pneu de secours (temporaire) peut être utilisé en conjonction avec les pneus d'origine de votre véhicule. La durée de vie de sa bande de roulement peut atteindre 4 800 kilomètres, selon l'état de la route et vos habitudes de conduite. Pour préserver cette durée de vie, remettez-le dans son emplacement dès que vous aurez pu faire réparer ou remplacer le pneu d'origine.

Le pneu de secours (temporaire) pèse moins lourd qu'un pneu normal et est donc plus facile à manipuler. Il permet aussi de

réduire le poids total du véhicule, ce qui contribue à économiser du carburant.

Les pneus utilisés avec le pneu de secours (temporaire) sont expressément conçus pour être utilisés avec ce dernier à sous haute pression. Ils ne doivent jamais être utilisés avec un autre type de pneu.

PNEUS SPÉCIAUX (ST) POUR REMORQUE:

Les pneus spéciaux Goodyear pour remorques (ST) sont expressément conçus et fabriqués pour optimiser leur performance sur les essieux de remorques non motrices. Les pneus spéciaux Goodyear pour remorques (ST) Ils sont utilisés sur des véhicules très courants, y compris, mais sans s'y limiter, les remorques de voyage, les remorques utilitaires, les remorques d'équipement, les remorques d'embarcation, les transporteurs de véhicules, etc.

En raison de la nature saisonnière et de la capacité de charge souvent unique de ces remorques, il est très important de vérifier la pression de gonflage au moins une fois par mois et avant les voyages. Utilisez un manomètre précis. Vérifiez toujours la pression lorsque les pneus sont froids (lorsque la remorque a roulé moins d'un kilomètre). Si vous devez vérifier la pression lorsque les pneus sont chauds, ajoutez 4 psi (27 kPa) à la pression de gonflage recommandée à froid sur la plaque signalétique de la remorque. Il est difficile de voir d'un simple regard si des pneus radiaux sont sous-gonflés. Vérifiez la plaque d'homologation de votre remorque pour confirmer les limites de charge. Une charge excessive de votre remorque exerce une pression sur vos pneus et sur d'autres éléments essentiels du véhicule. Charger excessivement une remorque peut entraîner une mauvaise tenue de route, augmenter la consommation de carburant et causer une défaillance des pneus.

Une charge excessive des pneus de votre remorque peut entraîner de graves fissures, la séparation des éléments ou une crevaison. Ne montez jamais sur votre remorque des pneus neufs dont la capacité de charge est inférieure à celle indiquée sur la plaque signalétique de la remorque et n'oubliez pas qu'une largeur de jante optimale est importante pour une bonne répartition de la charge et un bon fonctionnement du pneu.

L'inspection des pneus spéciaux de votre remorque est importante. Une inspection fréquente (au moins une fois par mois) et avant chaque voyage de vos pneus pour détecter des signes de dommages et leur état général est importante pour votre sécurité. Si vous observez ou constatez des impacts, des dommages dus aux chocs, des pénétrations, des fissures, des gonflements ou une perte d'air, vous devez démonter vos pneus et les inspecter. Si vous avez des doutes, demandez à votre détaillant de pneus de les inspecter. N'effectuez jamais une réparation temporaire et n'utilisez jamais une chambre à air comme substitut à une réparation en bonne et due forme. Seules des personnes qualifiées peuvent réparer les pneus.

Il est également important de bien entreposer votre remorque et ses pneus. Le site Internet de l'association des fabricants de pneus américains (U.S. Tire

Manufacturers Association - www.ustires.org) constitue une bonne source d'informations sur les recommandations en matière d'entreposage des pneus.

N'ESSAYEZ PAS DE MONTER VOS PNEUS VOUS-MÊME

Des blessures graves, voire mortelles, peuvent résulter de l'explosion de l'ensemble pneu/jante en raison de procédures de montage incorrectes. Suivez les instructions du fabricant de pneus et faites correspondre le diamètre du pneu à celui de la jante. Montez les pneus radiaux pour camionnettes sur des jantes approuvées pour les pneus radiaux. N'appliquez pas de produit de scellement sur les talons. Cela peut empêcher les talons de bien s'asseoir. Lubrifiez-les ainsi que les surfaces de contact de la jante et du pneu (y compris la chambre à air ou la cravate). Verrouillez l'ensemble sur l'appareil de montage ou placez-le dans une cage de sécurité. Restez EN RETRAIT et ne dépassez jamais 40 psi pour asseoir les talons. N'utilisez jamais de substance volatile ou de « beignet » en caoutchouc (également connu sous le nom d'expandeur de talon ou de joint circulaire - « O-Ring ») pour faciliter l'assise des talons. Seules des personnes spécialement formées doivent monter les pneus.

NE PAS POSER DES PNEUS DE DIMENSIONS ET DE TYPES DIFFÉRENTS SUR LE MÊME ESSIEU

Pour optimiser la tenue de route et la maniabilité du véhicule, Goodyear recommande de monter quatre (4) pneus de même type et de même dimension, sauf indication contraire du constructeur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de remplacer vos pneus, consultez toujours le manuel du propriétaire du véhicule et suivez les recommandations du constructeur du véhicule en ce qui concerne les pneus de remplacement. La tenue de route du véhicule peut être considérablement modifiée par un changement de dimension ou de type de pneu. Lorsque vous choisissez des pneus dont les dimensions sont différentes de celles de l'équipement d'origine, faites appel à un installateur professionnel afin que l'espace entre le pneu et le véhicule, la capacité de charge et la pression de gonflage soient adéquats. Ne dépassez jamais la capacité de charge maximale et la pression de gonflage indiquées sur le flanc du pneu. Conduisez toujours prudemment et respectez le Code de la route. Évitez les virages brusques ou les changements de voie soudains. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et provoquer un accident et des blessures graves, voire mortelles.

Lors du remplacement des pneus, vous devez conserver le diamètre extérieur et la capacité de charge du pneu d'origine. Il peut être nécessaire d'ajuster la pression de gonflage pour éviter de surcharger les pneus. Consultez les tableaux de charge et de gonflage de la Tire & Rim Association, les normes ETRTO ou JATMA pour obtenir des informations correctes sur la charge et le gonflage.

NE MONTEZ JAMAIS SUR UN VÉHICULE DES PNEUS DONT LA CAPACITÉ DE CHARGE EST INFÉRIEURE À CELLE EXIGÉE PAR LE FABRICANT DE L'ÉQUIPEMENT D'ORIGINE

Exemples : De nombreux véhicules, telles des fourgonnettes, nécessitent des pneus à capacité de charge E, comme indiqué par le constructeur du véhicule. Le montage d'un pneu de capacité de charge D, dont la capacité de charge est inférieure, n'est pas autorisé.

REMARQUE : Les pneus métriques européens et P-métriques pour véhicules de promenade fabriqués ou commercialisés par Goodyear sont interchangeables à condition qu'ils aient la même largeur de section, le même rapport d'aspect et le même diamètre de jante.

Attention : Ne jamais remplacer un pneu de charge normale (Standard Load - SL) pour un pneu de charge supérieure (Extra Load - XL) ou « renforcée ». Si le véhicule était équipé à l'origine de pneu de charge supérieure (XL) ou « renforcée », remplacez ces pneus par des pneus de charge supérieure (XL) ou « renforcée » de dimension similaire.

SUIVRE CES DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES

Lorsque vous n'installez que deux pneus, montez les pneus dont la bande de roulement est la plus profonde sur l'essieu arrière. Si des pneus radiaux et non radiaux doivent être montés sur le même véhicule, montez les radiaux sur l'essieu arrière. Ne mélangez jamais des pneus radiaux et non radiaux sur le même essieu. Lorsque des pneus d'hiver ou des pneus toutes saisons sont montés sur des véhicules de performance, ils doivent toujours l'être quatre à la fois. On ne recommande pas de monter des pneus ayant des indices de vitesse différents. Si des pneus ayant des indices de vitesse différents sont montés sur un véhicule, ils doivent être appariés sur le même essieu. La capacité de vitesse du véhicule sera limitée à celle des pneus ayant l'indice de vitesse le plus bas. L'utilisation d'un ensemble d'élévation de la suspension avec certaines combinaisons de véhicules et de pneus peut entraîner une instabilité. Lorsque vous changez de dimension de pneu, consultez toujours votre détaillant pour connaître la largeur optimale de la jante et vérifiez soigneusement l'espacement entre le véhicule et le pneu.

PNEUS RECHAPÉS

Goodyear ne recommande pas le rechapage des pneus de véhicule de promenade, de camionnettes et de pneus spéciaux pour remorques. Les pneus rechapés pour véhicules de promenade, camionnettes et remorques ne sont pas garantis par Goodyear, quelle qu'en soit la raison.

ENTREtenir LA SUSPENSION DU VÉHICULE, LE PARALLÉLISME ET L'ÉQUILIBRAGE DES ROUES ET EFFECTUER LA PERMUTATION DES PNEUS

L'absence de permutation, l'usure des pièces de la suspension, un gonflage insuffisant ou excessif, le déséquilibre des roues et le désalignement peuvent provoquer des vibrations ou une usure irrégulière des pneus. Effectuez la permutation de vos pneus conformément aux recommandations du constructeur de votre véhicule ou à des intervalles maximums de 10 000 km (6 000 miles).

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LA BROCHURE « BE TIRE SMART/PLAY YOUR PART » PUBLIÉE PAR L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE PNEUS DES É.-U. (USTMA). UNE COPIE DE CETTE BROCHURE PEUT ÊTRE TÉLÉCHARGÉE SUR LE SITE WEB DE L'USTMA: <https://www.ustires.org/publications>

COMMENT LIRE LE NUMÉRO DE SÉRIE D.O.T D'UN PNEU

D.O.T. est l'abréviation de Department of Transportation (ministère des Transports) et le numéro figure sur la partie inférieure du flanc de chaque pneu pour indiquer que le pneu respecte ou dépasse les normes de sécurité du ministère des Transports.

Comprendre le numéro de série D.O.T.

13/12 chiffres = Prod. Années 2000

1M6 MJ EH0R 0921			
1M6/M6	MJ	EH0R	0921
Code usine de prod.	Code de dim. et plis du gouv.	Code du fabricant du pneu	Date de prod. (9e sem. de 2021)

DURÉE DE VIE UTILE D'UN PNEU

Bien que la plupart des pneus soient remplacés plus tôt, Goodyear recommande de remplacer tout pneu en service (c'est-à-dire gonflé et monté sur une jante de votre véhicule, y compris votre roue de secours, que ce pneu soit ou non en contact avec la route) depuis 6 ans ou plus, même si ce pneu semble en bon état et même s'il n'a pas atteint la limite légale d'usure de la bande de roulement. Si vous n'êtes pas en mesure de déterminer la date à laquelle un pneu a été mis en service pour la première fois, vous devez vous fier au code DOT inscrit sur le pneu et remplacer tout pneu fabriqué il y a plus de 6 ans (voir COMMENT LIRE LE NUMÉRO DE SÉRIE D.O.T. D'UN PNEU). Les pneus qui devraient être remplacés en raison de leur usure, de leur endommagement ou de tout autre facteur ne doivent pas être maintenus en service, quelle que soit la date de leur première mise en service ou leur date de fabrication. **En outre, les consommateurs ne devraient jamais acheter ou installer des pneus d'occasion, quel que soit leur âge, sur leur véhicule, car l'historique de l'entretien et de l'entreposage des pneus d'occasion est largement inconnu.**

Plusieurs constructeurs automobiles ont publié des déclarations et des instructions concernant la durée de vie des pneus, y compris des recommandations de remplacement des pneus en fonction de l'âge chronologique. Goodyear conseille aux consommateurs de se référer au manuel du propriétaire pour connaître les recommandations de remplacement du constructeur automobile (mais indépendamment des conseils de ce dernier, la période de remplacement d'un pneu ne doit pas dépasser 6 ans à compter de la date de mise en service du pneu ou 6 ans à compter de la date indiquée dans le code DOT sur le flanc du pneu, si vous n'êtes pas en mesure de déterminer la date à laquelle le pneu a été mis en service pour la première fois).

Consultez le manuel du propriétaire de votre véhicule pour savoir s'il est équipé de pneus qui roulent à pression basse ou nulle

(mobilité étendue - Run-flat). Si tel est le cas, les règles suivantes s'appliquent:

TECHNOLOGIE RUN-FLAT, TECHNOLOGIE DE MOBILITÉ ÉTENDUE (EMTMC), RUNONFLATMD (ROF), TECHNOLOGIE AUTOPORTANTE INFORMATIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES SURVEILLANCE OPÉRATIONNELLE OPERATIONAL MONITORING

Pour que les pneus Goodyear Run-Flat (Technologie de mobilité étendue- EMT), RunOnFlat [ROF] et la technologie autoportante puissent répondre aux critères de rendement énoncés dans la présente garantie limitée, on doit utiliser des pièces particulières autorisées par le constructeur du véhicule, comme le dispositif de surveillance de pression.

Les véhicules équipés d'origine de pneus Goodyear qui roulent à pression basse ou nulle doivent être équipés de roues, de pneus et d'un dispositif de surveillance de la pression des pneus, comme spécifié par le constructeur du véhicule. Pour un montage correct des roues, des pneus et du dispositif de surveillance de la pression des pneus, consultez le manuel du propriétaire de votre véhicule.

CARACTÉRISTIQUES DU PNEU RUN-FLAT

Le pneu Run-Flat de Goodyear est un pneu de haute performance doté d'une caractéristique remarquable : il peut rouler sur une distance limitée (80 km maximum) à une vitesse maximale (80 km/h) avec une pression de gonflage très basse, voire nulle. Il s'agit d'un avantage important, en particulier si la perte de pression de gonflage se produit à un endroit où l'arrêt immédiat du véhicule pourrait être dangereux.

Comme ces pneus roulent bien même sans pression de gonflage, votre véhicule doit être équipé d'un dispositif qui vous avertit lorsqu'un pneu est peu ou pas gonflé.

DISPOSITIF D'ALERTE DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Consultez votre manuel du propriétaire pour en savoir davantage sur ce qu'il faut faire lorsque l'alarme du dispositif se déclenche.

AVERTISSEMENT

Si le dispositif de surveillance de la pression des pneus émet un signal d'alerte, suivez les mesures de sécurité suivantes pour éviter une perte de maîtrise du véhicule qui pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles:

- Ralentissez votre vitesse. Ne dépassez pas 80 km/h.
- Évitez les virages serrés, les freinages brusques et les manœuvres de maniement violentes.
- Évitez les nids-de-poule et autres risques routiers.

N'oubliez pas que lorsque vos pneus ont perdu de la pression, la maniabilité de votre véhicule est réduite, en particulier lors de manœuvres violentes.

POUR PROLONGER LA DURÉE DE VIE DES PNEUS LORS D'UNE ALERTE DU DISPOSITIF

Les pneus Run-Flat Goodyear peuvent parcourir jusqu'à 80 km à

des vitesses soutenues allant jusqu'à 80 km/h, à une pression d'air basse ou nulle. Cependant, le pneu peut devoir être remplacé s'il roule à ces limites. Pour prolonger la durée de vie d'un pneu utilisé dans des conditions de faible gonflage, conduisez à une vitesse aussi inférieure que possible à 80 km/h (50 mph). Roulez également sur la plus courte distance possible avant de procéder à une réparation. En prenant ces précautions, vous augmenterez les chances que votre pneu soit réparable.

SERVICE APRÈS UNE ALARME DU DISPOSITIF

Pour obtenir un service après avoir roulé dans des conditions de gonflage basses ou nulles, contactez votre centre de service Goodyear Run-Flat. Un personnel qualifié inspectera vos pneus pour déterminer s'ils ont besoin d'être réparés ou remplacés. Pour trouver le centre de service agréé Goodyear Run-Flat le plus proche, appelez le 1 800 GOODYEAR (1 800 466-3932).

⚠ AVERTISSEMENT

En raison des caractéristiques uniques des pneus Run-Flat, les roues sur lesquelles ils sont montés et le dispositif de surveillance de la pression des pneus de votre véhicule, tous les travaux d'entretien des pneus autres que le gonflage de routine et les inspections externes doivent être effectués par le personnel d'un centre de service Goodyear spécialisé dans les pneus Run-Flat. N'essayez pas de monter ou de démonter les pneus Run-Flat vous-même, vous risqueriez de vous blesser grièvement, voire mortellement. Seules des personnes spécialement formées doivent monter, démonter et réparer les pneus Run-Flat, et plus de 40 psi (270 kPa) peuvent être nécessaires pour asseoir les talons. Une cage de sécurité et un boyau de gonflage rallongé muni d'un embout avec pince et d'un manomètre à air doivent être utilisés si plus de 40 psi (270 kPa) sont requis pour asseoir les talons.

RÉPARER UN PNEU

Comme tout autre pneu haute performance Goodyear à indice de vitesse élevé, un pneu Run-Flat Goodyear peut être réparé pour corriger une crevaison dans la bande de roulement, mais il faut UTILISER LES BONS MATÉRIAUX ET SUIVRE LES PROCÉDURES APPROPRIÉES. Contactez un centre de service Goodyear Run-Flat pour obtenir des informations sur les réparations adéquates à effectuer. Pour connaître l'emplacement du centre le plus proche, appelez le 1 800 GOODYEAR (1 800 466-3932).

⚠ AVERTISSEMENT

Les pneus Run-Flat Goodyear sont conçus pour être utilisés uniquement sur certaines roues d'origine équipées d'un dispositif de surveillance de la basse pression des pneus qui fonctionne correctement. S'ils sont utilisés sur un véhicule non équipé de ce dispositif fonctionnant correctement, les pneus peuvent céder lorsqu'ils sont sous-gonflés, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles. L'utilisation de ces pneus sur un véhicule qui n'est pas équipé dudit dispositif de surveillance opérationnel spécifié constitue une utilisation incorrecte et dangereuse de ce produit.

**POUR DE L'ASSISTANCE OU DES RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ
D'ABORD LE DÉTAILLANT GOODYEAR ou KELLY LE PLUS PRÈS**

1. Pour trouver le détaillant Goodyear ou Kelly le plus près, appelez le 1 800 GOODYEAR ou consultez les Pages Jaunes sous la rubrique « Pneus détaillants - Nouveau »
2. Rendez-vous sur www.goodyear.ca pour le Canada ou sur www.goodyear.com pour les États-Unis. Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire:

Appelez le Centre de service à la clientèle au 1 800 387-3288 pour le Canada ou 1 800 321-2136 pour les États-Unis, ou par courrier électronique : goodyear_cr@goodyear.com ou par écrit :

Centre de service à la clientèle
Dept 728
200 Innovation Way
Akron, OH 44316-0001

SIX MONTH - 6,000 MILE / 10,000 KILOMETRE ROTATION RECORD

Rotation	ODOMÈTRE	PERMUTATION PAR (NOM DU DÉTAILLANT / MAGASIN)	Date
1 st			
2 nd			
3 rd			
4 th			
5 th			
6 th			
7 th			
8 th			
9 th			
10 th			
11 th			
12 th			
13 th			
14 th			
15 th			
16 th			

GOODYEAR®

KELLY K TIRES™